



Fondation pour l'agriculture  
et la ruralité dans le monde

## **Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ?**

**Synthèse du colloque organisé par FARM**

**Les 4, 5 et 6 décembre 2007**

**Solène Morvant-Roux, février 2008**

## SOMMAIRE

<b>1. Le financement de l'agriculture : une offre toujours insuffisante et inadaptée .....</b>	<b>3</b>
1.1. L'agriculture joue encore un rôle prépondérant dans l'économie des pays en développement .....	4
1.2. La contribution de la microfinance au financement du secteur agricole est restée limitée	5
1.3. Spécificités du financement de l'agriculture .....	6
1.4. La conférence a révélé la dynamique actuelle d'approfondissement du nouveau paradigme .....	7
<b>2. Les acteurs expérimentent de nouvelles modalités d'interaction.....</b>	<b>8</b>
2.1. De la gouvernance des institutions de microfinance .....	8
2.2. Des alliances stratégiques qui se mettent en place avec les acteurs des secteurs agricole, financier ou agro-industriel.....	10
2.2.1. Les innovations en produits financiers sont indispensables mais font face à des capacités limitées .....	10
2.2.2. Les dynamiques actuelles en matières de partenariats .....	11
<b>3. Les organisations de producteurs demeurent des partenaires incontournables .....</b>	<b>14</b>
3.1. Stratégies des organisations de producteurs pour faire face à la demande en services financiers .....	14
3.2. L'élaboration d'un outil d'appui au renforcement du partenariat OP/IMF .....	15
<b>4. Des politiques publiques réhabilitées dans un rôle incitatif .....</b>	<b>17</b>
4.1. La question de la bonification des crédits .....	19
4.2. Adapter la réglementation au financement des activités agricoles .....	19
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>20</b>
<b>6. Références.....</b>	<b>22</b>

L'agriculture revient au premier rang des préoccupations de la planète. Les prix des produits agricoles, notamment ceux des céréales et du lait, explosent sur les marchés internationaux. La satisfaction des besoins alimentaires ne semble plus aussi assurée qu'on le croyait.

Des prix alimentaires élevés posent des problèmes de court terme pour les consommateurs et notamment pour les plus démunis d'entre eux dans les pays du Sud.

D'un autre côté, des marchés agricoles porteurs peuvent enclencher une nouvelle dynamique d'investissements et d'innovations. Ils offrent une chance pour les paysans de ces pays qui ne parvenaient pas, jusqu'à présent, à vivre décemment de leur travail. Mais pour saisir cette chance historique que beaucoup attendent depuis longtemps, il faut qu'ils investissent et accroissent leur production.

L'accès au financement devient donc l'élément décisif. Or, la plupart des paysans des pays en développement sont exclus des systèmes bancaires. Les taux de bancarisation du monde agricole ne dépassent pas 5 ou 6 % en Afrique ou en Asie du Sud. Alors que, dans les pays développés, les banques agricoles ont joué, très tôt, un rôle majeur dans la modernisation de l'agriculture et la bancarisation des agriculteurs. La microfinance peut offrir une partie de la réponse, car elle possède le grand atout de la proximité qui repose souvent sur une approche mutualiste. C'est d'ailleurs une démarche très similaire qui est à l'origine des caisses locales de crédit agricole en France.

L'accès au financement devient donc l'élément décisif. Or, la plupart des paysans des pays en développement sont exclus des systèmes bancaires. Les taux de bancarisation du monde agricole ne dépassent pas 5 ou 6% en Afrique ou en Asie du Sud (Bachelier, 2007). Alors que le crédit agricole a joué un rôle majeur dans la modernisation de l'agriculture des pays développés, la question qui a motivé l'organisation du colloque organisé par la fondation Farm et ses partenaires<sup>1</sup> était la suivante : **à quelles conditions la microfinance peut-elle aider les agriculteurs des pays en développement à accéder au crédit pour leur permettre d'améliorer leur compétitivité ?**

Le colloque a réuni 350 personnes (experts, praticiens, chercheurs et décideurs politiques) concernées et investies sur le terrain.

La présente synthèse se donne pour objectif de livrer quelques éléments d'analyse des débats qui ont eu lieu à l'occasion du colloque, les 4, 5 et 6 décembre 2007<sup>2</sup>.

### **1. LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE : UNE OFFRE TOUJOURS INSUFFISANTE ET INADAPTEE**

L'ancien paradigme des finances rurales (« old rural finance paradigm ») développé dans les années 1960 et 1970 dans les pays en développement était fondé sur la préoccupation des pouvoirs publics de faciliter l'accès au financement rural. L'objectif était la promotion du développement agricole par la modernisation de l'agriculture. L'approche privilégiée a pris la forme d'une intervention directe de la part des Etats par l'intermédiaire des banques publiques de développement et des bailleurs de

---

<sup>1</sup> IGPDE, Agence Française de Développement, AREF, CERISE, Groupe Crédit agricole, FAO, FIDA, FERT, I.C.A.R, SOS-FAIM, HEC, PlanetFinance, SupAgro. Et avec le soutien financier de la Fondation Ford.

<sup>2</sup> L'ensemble des présentations du colloque sont disponibles sur le site internet : <http://www.fondation-farm.org>

fonds sur le marché du crédit à des conditions favorables (taux d'intérêts bonifiés, absence de garantie, etc.). Cependant, ce système de crédit à la fois coûteux et non viable à terme, en raison de taux de remboursement médiocres, n'a pas eu l'effet escompté sur le développement de la production agricole (Meyer, 2007).

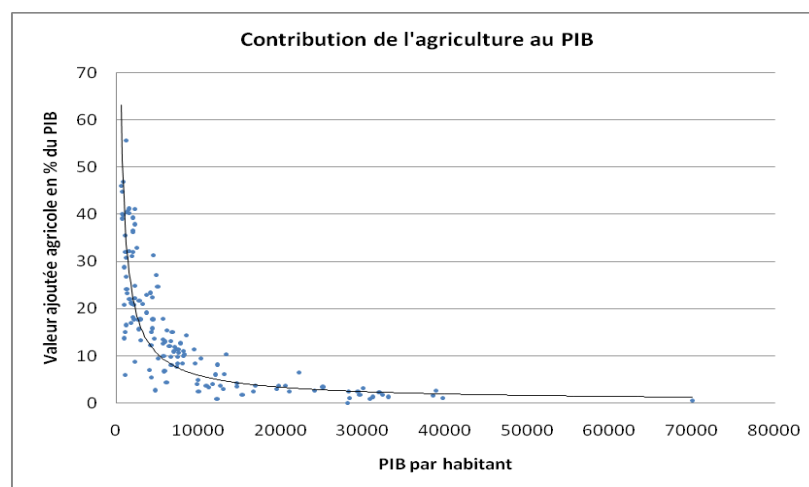
A partir des années 1980, l'échec de l'offre de crédit fondée jusque-là exclusivement sur l'intervention publique a donc laissé la place à un nouveau paradigme qui a amené un renouveau de l'approche du financement rural et agricole dans les pays en développement. Le contexte est marqué par la fermeture des banques publiques de développement, la libéralisation du secteur et le développement de la microfinance. Fondé sur une démarche de construction d'une intermédiation financière, le nouveau paradigme en matière de finances rurales s'accompagne d'une redéfinition du rôle des acteurs et notamment celui de l'intervention publique. Les subventions publiques sont désormais mobilisées lors de la création des institutions de microfinance lesquelles sont censées assurer à terme leur autonomie financière grâce à des taux d'intérêts permettant de couvrir les coûts.

Malgré les espoirs suscités par l'émergence et la croissance forte du secteur de la microfinance, force est de constater que l'offre de microfinance destinée au financement des activités agricoles s'est avérée dans de nombreux contextes marginale et/ou inadaptée. Parallèlement, avec la libéralisation du secteur bancaire, le retrait de l'Etat n'a pas été compensé par un développement du secteur bancaire commercial en milieu rural et encore moins vers le financement des activités agricoles. Au contraire de nombreuses banques ont même fermé leurs agences rurales (Zeller, 2003).

### 1.1. L'agriculture joue encore un rôle prépondérant dans l'économie des pays en développement

L'agriculture constitue une part importante voire majeure dans le PIB des pays en développement (FAO, 2006 et World development report, 2008) et une large portion des revenus monétaires des ménages ruraux provient des activités agricoles (Figure 1).

**Figure 1 Contribution de l'agriculture au PIB**

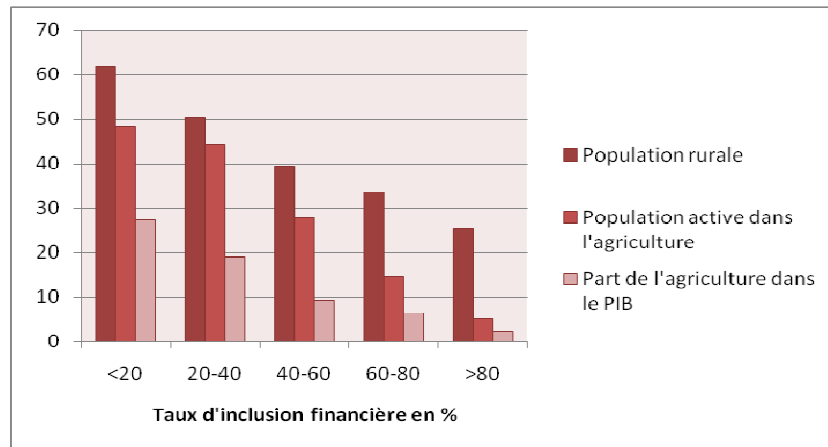


Source : élaboration à partir de FAO (2006)

**1.2. La contribution de la microfinance au financement du secteur agricole est restée limitée**

Malgré la forte contribution du secteur agricole dans le PIB des pays en voie de développement les plus pauvres, l'offre de services financiers disponible pour les agriculteurs est encore largement limitée. Comme l'illustre la figure 2, plus la contribution de la population rurale au produit intérieur brut et plus le pourcentage des actifs dans l'agriculture sont élevés, plus le taux d'inclusion financière est faible.

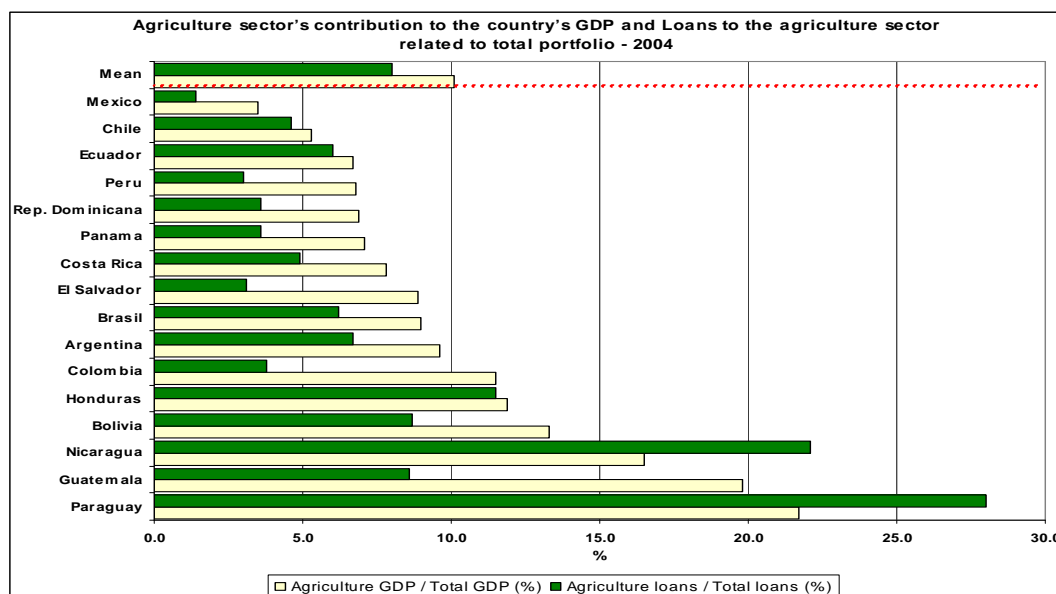
**Figure 2. Part du secteur agricole dans l'économie et inclusion financière**



Source : Morvant-Roux et Servet (2007)

L'analyse régionale menée par Trivelli et Venero (2006) pour l'année 2004 concernant 16 pays d'Amérique centrale et du sud, illustre cette situation. A quelques rares exceptions (Nicaragua et Paraguay), la part des prêts alloués à l'agriculture s'avère inférieure à la contribution du secteur au PIB du pays (Figure 3).

**Figure 3. Part du portefeuille de prêts allouée au secteur agricole par rapport à la contribution du secteur au PIB du pays (2004)**



Source : Trivelli et Venero, 2006

Au niveau des institutions de microfinance, il est très difficile d'évaluer la part du portefeuille de crédit allouée au secteur agricole. Sur un portefeuille de prêt d'environ 30 milliards de dollars, les inégalités territoriales (entre pays et au sein des espaces nationaux) sont fortes. En effet, malgré une croissance de 36% par an du nombre de clients les plus pauvres atteints entre 1997 et 2005 (Daley-Harris, 2006), force est de constater que l'offre de microfinance est majoritairement concentrée en milieu urbain et péri-urbain plus faciles à desservir. Parmi les institutions rurales, la part du portefeuille de prêt destinée au financement des activités agricoles est très hétérogène.

Dans les pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine), une étude sur le financement du monde rural réalisée en 2000 montre que seulement 14% de l'offre globale de crédit va au secteur agricole. Un trait marquant était que 92% de cette offre provenait du secteur commercial, loin devant les banques de développement (5%) et les institutions de microfinance (3%) dont l'offre était essentiellement concentrée sur du crédit court terme (Lesaffre, 2000). En Inde, l'agriculture représentait en 2000-2007 seulement 8% des crédits octroyés par le secteur de la microfinance dominé par le modèle des Self-Help Groups, le reste se distribue entre l'élevage (14%) et la consommation, les microentreprises et le commerce (78%) (Pillarsetti, plénière 1)<sup>3</sup>.

Ainsi, en dépit de données disponibles relativement générales, hétérogènes et portant seulement sur certaines zones géographiques, le constat que l'agriculture demeure insuffisamment financée ou que l'offre ne répond le plus souvent qu'imparfaitement aux besoins des producteurs agricoles est partagé.

Cette situation tient essentiellement au fait que le financement de ces activités est globalement plus coûteux, plus risqué et moins rentable : par-delà les difficultés habituellement soulignées lorsqu'il s'agit de mettre en place des services financiers en zone rurale, les activités agricoles présentent un certain nombre de spécificités que les mécanismes de financement doivent appréhender.

### 1.3. Spécificités du financement de l'agriculture

Les activités agricoles se singularisent des autres secteurs économiques sur plusieurs aspects. Les facteurs qui entravent le développement de services financiers accessibles à l'agriculture familiale sont nombreux et bien identifiés. La localisation de ces activités dans des zones enclavées caractérisées par une faible densité de population et le manque d'infrastructures<sup>4</sup>, la dépendance aux conditions climatiques et la temporalité des cycles de production, la saisonnalité des revenus et de façon plus générale la part limitée des revenus monétaires, la volatilité des prix des produits agricoles, des garanties peu fiables tant sur le plan juridique qu'économique, etc.

Ces spécificités des activités agricoles impliquent des financements adaptés tenant compte de la diversité des besoins en services financiers exprimés par des ménages agricoles ruraux aux profils variés (Wampfler et Lapenu, 2002) :

---

<sup>3</sup> Les références aux interventions faites lors du colloque renvoient aux présentations power point disponibles sur le site de Farm : [www.fondation-farm.org](http://www.fondation-farm.org)

<sup>4</sup> Les expérimentations actuelles s'appuyant sur les nouvelles technologies d'information et de communication peuvent apporter un certain nombre de solutions au problème d'enclavement et de faible densité de population (Ivatury, 2006).

- **Besoins de court terme** : financement des intrants, de la main d'œuvre salariée, location et métayage, emboche, stockage, transformation de la production
- **Besoins de moyen et long terme** : équipement pour l'intensification, la commercialisation (transport), le stockage (bâtiments), achat d'animaux, achat de terres, etc.
- **Besoins familiaux** : santé, éducation, habitat, achat de biens durables, etc.
- **Epargne**
- **Services non financiers** : formation, appuis techniques

Les efforts à fournir pour appréhender au mieux les besoins financiers des agriculteurs couplés aux risques que présentent ces activités constituent des obstacles supplémentaires à la mise en place d'une offre de services financiers destinée à l'agriculture. Par ailleurs, la dynamique actuelle d'insertion de la microfinance dans les marchés financiers impose au secteur d'appliquer des taux d'intérêt permettant de couvrir les coûts engendrés par les services offerts. Cette exigence s'avère bien souvent en contradiction avec l'extension de la couverture rurale et surtout le financement de l'agriculture en raison du niveau de rentabilité relativement faible des activités agricoles financées.

Tous ces facteurs expliquent le faible intérêt envers l'agriculture porté par les institutions de financement qui se sont prioritairement tournées vers les zones urbaines et péri-urbaines.

La logique de marché, couplée à un grand nombre d'innovations contractuelles, promue par le nouveau paradigme n'a donc, notamment vis-à-vis du financement du monde rural et plus particulièrement des activités agricoles, pas rempli toutes ses promesses.

### 1.4. La conférence a révélé la dynamique actuelle d'approfondissement du paradigme actuel

Parallèlement, le secteur de la microfinance et plus largement la dynamique d'inclusion financière qui l'anime, attire de nouveaux acteurs. **A coté des acteurs « traditionnels »** (ONG, Etats, banques de développement, organisations de producteurs, etc.), **de nouveaux acteurs apparaissent** dans le secteur. Aux côtés des banques commerciales amenées à jouer un nouveau rôle, on assiste ainsi à l'émergence de fonds spécialisés en microfinance, de fonds internationaux de garantie et à l'implication récente des agro-industries et autres acteurs des filières agricoles.

Dans ce contexte et face aux spécificités du financement de l'agriculture, il est souhaitable de faire un pas supplémentaire : sans renier les bases du changement de paradigme, et notamment l'objectif de pérennité du secteur, il s'agit d'identifier des voies intermédiaires faisant interagir une grande diversité d'acteurs publics et privés. En effet, les évolutions récentes bouleversent les « équilibres » passés mais sont également porteuses d'un vrai potentiel. Pour saisir ces opportunités, il faut cependant tendre vers une approche plurielle du secteur et des modalités de partenariats public/privé (Lapenu, 2007 et plénière 1).

Des échanges d'expériences auxquels a donné lieu la conférence organisée par Farm, il ressort que répondre aux spécificités de l'agriculture et améliorer son financement par le biais d'institutions de microfinance passe par :

- Des initiatives en matière de coordination des acteurs
- Une interaction forte avec les organisations de producteurs
- Un rôle fort des politiques publiques

### 2. LES ACTEURS EXPERIMENTENT DE NOUVELLES MODALITES D'INTERACTION

La nécessité de penser les synergies et de coordonner les différents acteurs intervient à un double niveau :

#### 2.1. De la gouvernance des institutions de microfinance

L'idée d'un modèle organisationnel unique particulièrement adapté aux spécificités du financement de l'agriculture ne correspond pas à la réalité observée. La place du modèle institutionnel dans la réflexion concernant l'accès aux services financiers n'est pas pleinement déterminante. En effet, les différents modèles analysés contribuent au financement des activités agricoles :

- Self-Help Groups,
- Banque de Développement,
- Institutions de microfinance mutualistes ou sous forme de société par capitaux privés

C'est le cas par exemple des **banques de développement** qui suscitent un regain d'intérêt récent en Amérique latine, redevenues des acteurs significatifs du financement agricole : 32 des 108 banques de développement financent l'agriculture et en particulier les petits producteurs. Parmi ces 32 institutions, la moitié d'entre elles consacre 50% de son portefeuille au secteur agricole (Trivelli, atelier 1). Au Mali, dans le Delta du Niger, trois institutions de microfinance aux statuts variés (FCRMD, CVECA et Nyesigiso)<sup>5</sup> et deux banques (BNDA et BMS)<sup>6</sup> financent 80% des agriculteurs vivant dans cette zone (Traoré, atelier 1). Au Burkina Faso, le réseau mutualiste RCPB (Réseau des caisses populaires du Burkina Faso) consacre 25% de son portefeuille de prêt au financement de l'agriculture (Sawadogo, atelier 5).

Enfin, les Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar consacrent près de 80% de leur portefeuille de prêts au financement de l'agriculture (Mix Market).

Chaque modèle présente des forces et des faiblesses pour le financement de l'agriculture. En revanche, en plus de nombreux facteurs, il s'agit pour chaque institution financière **de s'assurer d'un bon dosage de participation des différentes parties prenantes.**

Pour les banques de développement par exemple, l'interférence publique dans la gouvernance s'avère un facteur de fragilité, celle-ci doit être contenue. C'est le cas de Banrural S.A. au Guatemala, structure exemplaire pour son niveau de rentabilité et son taux de couverture, qui veille au maintien de l'équilibre entre les différents actionnaires : Etat, coopératives, organisations indigènes ou paysannes et organisations à but non lucratif.

---

<sup>5</sup> FCRMD : Fédération des caisses rurales mutualistes du delta ; CVECA : Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit autogérées.

<sup>6</sup> Banque Nationale de Développement Agricole et Banque Malienne de Solidarité.



Néanmoins, au niveau de la participation des clients/membres de ces structures de financement, dans le cas où ceux-ci sont associés à la gouvernance (ce qui n'est pas le cas du Chili, de l'Argentine, du Pérou et de la Colombie), leur rôle dans la définition des services financiers est marginal : au Mexique, les représentants agricoles jouent un rôle politique mais n'interviennent pas dans la définition des services financiers. Là encore, l'expérience de Banrural S.A. Guatemala fait figure d'exception avec une convergence réelle entre d'une part, la présence des clients de l'institution au sein des instances directives et, d'autre part, des gérants convaincus de l'intérêt de répondre au mieux à la demande des clients pour garantir la viabilité des services (Trivelli, atelier 1).

Les présentations auxquelles a donné lieu le colloque soulignent **l'importance d'associer les clients à la définition des services financiers** afin de les adapter au mieux aux caractéristiques et aux besoins qui s'expriment. Dans cette optique, le modèle mutualiste bénéficie de nombreux avantages : une bonne complémentarité et une convergence de vue entre salariés et élus sont propices aux échanges d'information et permettent donc d'adapter au mieux les produits. La réussite de la Banque Arménienne montre le rôle crucial de l'adhésion des membres-agriculteurs (Gishyan, atelier 5). De même, les Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) illustrent très bien l'intérêt de cette coordination (Agence française de développement, 2007 et atelier 1).

En revanche, la formation des élus est un facteur clé de ce dispositif, son coût est considérable.

**Par ailleurs, la mise en œuvre de ces innovations en produits doit s'appuyer sur des salariés/agents de crédit bien formés techniquement et ayant une connaissance fine du contexte.** L'appropriation de la mission de l'IMF de desservir le secteur agricole est également indispensable car sa mise en œuvre dépend fortement des employés et de leur conviction à atteindre cet objectif. Cependant, la formation ou l'embauche de main d'œuvre qualifiée a également un coût et pose la question de la prise en charge de ce coût dans une stratégie de viabilité financière.

Par-delà les différents modèles institutionnels, l'exemple de la zone du Niger au Mali, met en évidence des limites en termes de diversification des services financiers : l'incapacité à mobiliser des ressources sur le moyen et long terme se traduit en particulier par l'absence de couverture des besoins financiers en matière d'équipement des agriculteurs.

**L'épargne constitue dans ce contexte une solution à privilégier, les efforts de collecte doivent être maintenus ou approfondis.** Cela implique de la part des institutions de microfinance d'adopter une véritable logique d'intermédiation financière où l'épargne collectée permet non seulement une sécurisation des bénéfices dégagés par les agriculteurs mais son allocation doit surtout permettre d'engendrer un effet de levier considérable sur le portefeuille de crédit. Contrairement aux idées reçues, les capacités d'épargne sont considérables mais insuffisamment valorisées par le secteur bancaire. Les institutions de microfinance présentent des atouts (proximité, connaissance des clients, confiance) qu'elles doivent consolider. Les institutions mutualistes d'Afrique de l'Ouest se révèlent particulièrement actives sur l'activité de collecte d'épargne atouts par rapport aux autres régions du monde (miX Market, 2007).

Par ailleurs, ces difficultés d'accès aux ressources de long terme contraignent la mise en œuvre des innovations et stimulent les réflexions d'alliances avec le secteur privé (fonds spécialisés, etc.). Néanmoins, l'implication du secteur privé, si elle offre des solutions à certaines contraintes, est

également source d'exigences accrues en matière de rentabilité qui doivent être appréhendées pour ne pas entrer en contradiction avec l'objectif de financement des activités agricoles.

Ainsi, pour que ces partenaires privés jouent un **rôle fort** dans le financement et le développement de l'agriculture, une vision partagée de long terme est indispensable. Il est certain que des attentes de rentabilité à court terme ne sont pas compatibles avec le financement du secteur agricole.

**De façon plus générale, la gouvernance de ces institutions doit permettre d'allier proximité, innovation et diversification, réduction des risques.**

Dans cette perspective, le constat que, au-delà des institutions financières, l'ensemble des acteurs du secteur agricole (producteur, acheteur/transformateur) font également face à de nombreux risques justifie les tentatives de coordination pour réduire ces risques. On assiste ainsi aujourd'hui à des réflexions conjointes visant, au travers d'alliances stratégiques, à combiner les avantages comparatifs de chaque type d'acteur, à stimuler des dynamiques réciproques et à réduire les risques pour les différents acteurs.

### **2.2. Des alliances stratégiques qui se mettent en place avec les acteurs des secteurs agricole, financier ou agro-industriel**

Les réflexions menées durant les ateliers 2 et 3 sur les innovations mettent à jour trois grands types de stratégies de la part des structures de financement en milieu rural:

- **diversification des produits financiers proposés** : combinaison de différents produits financiers pour l'agriculture (leasing, warrantage, etc.)
- **diversification des activités financées** : agricole et non-agricoles ; activités productives, dépenses sociales ou de consommation
- **alliances stratégiques avec d'autres acteurs** : entre l'IMF, les banques et les organisations de producteurs ou encore entre l'IMF, le secteur privé, le secteur public (Etat, Bailleurs de fonds)

Ces trois stratégies, qui ne sont pas exclusives entre elles, visent à améliorer le financement de l'agriculture en répondant à trois préoccupations principales : celle des financements de moyenne et longue durée ainsi que du déplafonnement des montants prêtés pour permettre l'investissement matériel et donc le renforcement des moyens de production ; la construction de partenariats dans la durée et enfin, l'insertion la microfinance dans une dynamique plus globale de développement rural.

#### **2.2.1. Les innovations en produits financiers sont indispensables mais font face à des capacités limitées<sup>7</sup>**

Les innovations en termes de produits financiers et plus particulièrement la mise en place de crédits moyen et long terme se heurtent à de nombreuses contraintes : le système de garantie, la formation du personnel de l'IMF, la disponibilité des ressources financières (car l'épargne des membres ne permet pas toujours de financer toutes les actions de court et moyen terme)<sup>8</sup> et un cadre

---

<sup>7</sup> Pour une analyse complète des différentes modalités d'innovations en matière de financement agricole, voir Christen et Pearce (2005).

<sup>8</sup> Ce point a notamment été souligné par les intervenants de l'atelier 4. Voir notamment l'intervention de Najirou Sall, FONGS-Sénégal.

règlementaire approprié à la fois pour l'application des sanctions (saisie de garantie, etc.) et pour capter des nouvelles ressources (notamment accès à la liquidité bancaire).

Les crédits à moyen et long terme doivent en effet s'appuyer sur un système de garantie qui tienne compte de la nature spécifique du patrimoine des ménages agricoles. Les institutions de microfinance doivent par ailleurs acquérir des compétences en matière **d'analyse des capacités de remboursement des ménages ruraux agricoles** à moyen terme et de la rentabilité des activités agricoles (analyse des risques et prix de marché, or l'information n'est pas toujours facilement accessible).

Ce dernier élément est décisif et est à relier à la question de **la sécurisation des revenus agricoles** qui passe par la stabilisation des prix des produits agricoles (Favre-Dupaigre *et al.*, 2008). De la réduction de la volatilité des prix agricoles découle la prévisibilité de ces produits et permet, en réduisant les causes de non-remboursement des prêts, d'éliminer l'un des facteurs de risque auxquels sont exposés les mécanismes de financement agricole.

La mise en œuvre d'innovations en termes de produits impose donc aux institutions de microfinance de mener conjointement des réflexions en termes de synergies et d'alliances.

Il ressort que les acteurs du secteur démontrent une réelle volonté de surmonter ces contraintes en créant des synergies qui permettent à la fois de mutualiser les compétences et de réduire les risques. Cet objectif suppose une vision globale du secteur agricole et nécessite d'impliquer une large gamme d'acteurs : non seulement les acteurs « traditionnels » du secteur (IMF, Organisations de producteurs, banques, Etat) mais également les nouveaux acteurs du secteur privé (agro-industries, fonds de garantie, etc.).

### **2.2.2. Les dynamiques actuelles en matières de partenariats**

Au total, les dynamiques à l'œuvre concernent davantage des innovations en termes de processus et de jeux d'acteurs que d'innovations en termes de produits.

Elles se retrouvent à différents niveaux de la stratégie du secteur (Atelier 2 et Guérin, Plénière 2) :

#### ***a) Des services financiers : accès aux ressources, systèmes de garantie et stratégies de diffusion des services***

L'accès aux ressources disponibles sur le marché financier de différents acteurs (organisations de producteurs ou institutions de microfinance) notamment pour financer les activités agricoles se heurte à la question de la garantie. C'est dans l'optique de pallier cette absence de garantie reconnue par les acteurs du marché financier que le FOGAL (Fonds de Garanties pour l'Amérique Latine) a été créé (Necochea, atelier 2). Constitué à partir d'une forte contribution de la coopération internationale Belge et de la Commission européenne, le fonds est placé auprès d'une banque européenne et permet de couvrir les engagements financiers pris par des acteurs de trois pays d'Amérique du Sud (Bolivie, Equateur, Pérou) vis-à-vis de banques locales ou d'autres mécanismes de financement alternatifs.

### **b) Des services non financiers : assistance technique, accès à l'information**

L'efficacité des services financiers dépend en partie des services complémentaires fournis en vue d'améliorer la production agricole. Un des facteurs de réussite pour appuyer au mieux les populations rurales et agricoles porte sur les alliances avec d'autres acteurs (ONG, structures gouvernementales, organisation de producteurs, etc.) pour mettre en place des services complémentaires de formation et d'assistance technique. Les champs de la formation sont vastes, ils concernent aussi bien le conseil de gestion aux agriculteurs pour les aider à améliorer leur gestion financière que la formation des élus pour appuyer leur implication dans la gouvernance des institutions de microfinance.

Le dispositif agricole (Agricultural package model) de DECSI (Dedebit Credit and Savings Institution) en Ethiopie illustre en partie cette dynamique de mise en place de programmes fournissant non seulement des services financiers mais également de l'assistance technique, un accès à l'information sur les marchés ou mettant en relation les producteurs, etc. L'approche fédère une diversité d'acteurs afin de créer les conditions favorables au développement des activités financées (Kiros, atelier 2).

### **c) De l'accès au marché : transformation et écoulement de la production**

Depuis quelques temps, on assiste à des réflexions conjointes (tant de la part du secteur IMF et du secteur agro-industriel) visant à combiner les avantages comparatifs de chaque type d'acteur des filières agricoles et à stimuler des dynamiques réciproques. En effet,

- Les institutions de microfinance possèdent l'expertise, les systèmes et la technologie nécessaires pour proposer de manière pérenne une large gamme de produits financiers
- Les entreprises agro-industrielles connaissent les consommateurs, les cultures et les contraintes de production, les prix et les marchés. Dans certains cas, elles disposent déjà de réseaux pour distribuer les intrants (y compris le crédit) et collecter les produits (et les remboursements) auprès des agriculteurs.

Partant de ce constat, plusieurs initiatives récentes visent à stimuler cette interaction; l'objectif consiste à construire des relations de long terme et à **diminuer les risques** pour les différents acteurs: producteur, prêteur, acheteur/transformateur.

Les formes diverses que ces alliances peuvent prendre comprennent :

- alliances qui se focalisent sur l'une des étapes de la filière (partenariats entre IMF et organisations de stockage, partenariats entre IMF et entreprises d'export),
- d'autres tentent d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne (c'est le cas du business model de Danone au Bangladesh)
- Les partenariats peuvent être directs ou indirects, c'est-à-dire, suscités et facilités par une instance tierce, souvent une ONG, qui joue un rôle de catalyseur, de facilitateur et parfois de prestataire de services d'accompagnement

Le rôle des acteurs de la filière agro-alimentaire peut se limiter à un rôle de signal de garantie de solvabilité des clients/producteurs (*creditworthiness*), cette approche est récente ou se positionner comme partie prenante de la transaction financière en fournissant par exemple aux producteurs des services de crédit (approche traditionnelle) (Gonzales-Vega, 2006).

A l'occasion du colloque, de nombreuses expériences ont été exposées et notamment :

### ***Contrat pluripartite IMF/producteurs/fournisseurs d'intrants/acheteurs***

Ce type d'interaction a été développé par la Caisse d'Epargne et de Crédit (CECO) de Côte d'Ivoire, IMF créée en 1991 et qui compte un peu plus de 5000 sociétaires. Afin de limiter les risques pour l'IMF, tout en garantissant aux producteurs de riz irrigué et de noix de cajou, l'accès aux intrants et à un marché stable, la CECO adopte la stratégie suivante. Sur la base de l'identification des filières agricoles rentables, la CECO sélectionne les partenaires qui vont contribuer au système et lui apporter sa crédibilité (fournisseurs d'intrants, prestataires de services, transformateurs, etc.). La ligne de crédit n'est pas versée directement à l'emprunteur mais les services rendus et l'accès aux intrants est directement facturé à la CECO qui sera remboursée au moment de la vente de la récolte (Touré, plénière 2).

### ***Modèle intégré, production et vente***

Le projet Grameen Danone Foods Ltd. au Bangladesh est fondé sur un partenariat entre la Grameen Bank et le groupe Danone (Ardouin, plénière 2). L'objectif est de permettre la production, la distribution et la consommation locales d'un yaourt, le groupe Danone assure la construction de l'usine et la production du yaourt.

Dans ce dispositif, en facilitant l'accès à des mécanismes financiers, l'institution de microfinance (Grameen Bank) intervient à un double niveau :

- en amont de la chaîne: auprès des producteurs de lait qui approvisionnent l'usine, ce qui garantit la stabilité du marché à Danone
- En aval de la chaîne: auprès des femmes chargées de la distribution (vente au détail), création d'une nouvelle niche commerciale

### ***Insertion dans la filière de commerce équitable***

Les filières de commerce équitable offrent aux producteurs non seulement des **débouchés « viables »** c'est-à-dire l'achat de leur production à des prix leur permettant de couvrir les frais de production (investissements, main d'œuvre, etc) et **prévisibles** mais elles apportent également une assistance financière sous forme de préfinancement. Cependant, d'après Cécile Lapenu (plénière 1), ce préfinancement ne répond pas pleinement aux besoins financiers de la filière : volumes insuffisants, risques et formes de garanties insuffisantes, problèmes de gestion au niveau des organisations de producteurs agricoles.

Une alliance avec le secteur de la microfinance permettrait dans ce cadre d'améliorer l'offre financière aux organisations de producteurs et à leurs membres.

Dans cette optique, une coordination avec les institutions de microfinance apporte des garanties de bonne gestion aux importateurs de la filière et permet de diversifier les sources de financement et notamment de financer les besoins non couverts par la filière commerce équitable.

Néanmoins, ces « nouvelles » alliances ne sauraient remettre en question la place prépondérante des organisations de producteurs lorsqu'il est question de mettre en place des mécanismes financiers destinés au financement des activités agricoles dans les pays du Sud.

### 3. LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DEMEURENT DES PARTENAIRES INCONTOURNABLES<sup>9</sup>

La libéralisation de la production agricole qui fait suite à plusieurs décennies d'intervention publique dans le domaine agricole s'est traduite par le démantèlement des structures publiques d'encadrement technique, de financement et de commercialisation. Face au vide laissé par le désengagement de l'Etat il a fallu assurer cette fonction d'intermédiation et d'appui aux agriculteurs leur permettant de s'insérer au mieux dans leur nouvel environnement économique. Dans ce contexte, les **organisations professionnelles agricoles (OPA) se sont structurées autour de deux enjeux majeurs** : la défense des intérêts de l'agriculture et des producteurs agricoles et la fourniture de services d'appui à leurs membres (Wampfler et Doligez, atelier 4).

#### 3.1. Stratégies des organisations de producteurs pour faire face à la demande en services financiers

La question de l'accès aux services financiers est dans cette optique cruciale, les organisations professionnelles agricoles sont constamment confrontées à des contraintes de financement. Or, pour répondre à ces besoins financiers, les OPA font face à de réelles difficultés d'accès à une offre financière inexistante ou prudente à leur égard. Pour faire face à cette situation de pénurie de l'offre ou d'offre parcellaire, les OPA ont élaboré différentes stratégies d'accès aux services financiers :

- 1) l'OPA internalise le service de crédit ;
- 2) l'OPA crée une institution financière « fille » ;
- 3) l'OPA construit un partenariat avec une institution financière existante<sup>10</sup>

Parmi ces stratégies d'accès aux services financiers, la **stratégie d'alliance avec une institution de microfinance** est la voie privilégiée par les organisations professionnelles agricoles en Afrique, à Madagascar et en Amérique latine. Elle **doit être approfondie**.

Dans ce contexte, le renforcement des partenariats entre les organisations professionnelles agricoles et les institutions financières et notamment les institutions de microfinance constitue un enjeu majeur pour le financement de l'agriculture.

Dans la pratique cependant, l'interaction entre OPA et IMF s'avère difficile. Les contraintes de rentabilité imposent aux institutions de microfinance d'appliquer des taux d'intérêt permettant de

---

<sup>9</sup> Elaboré à partir de Wampfler et Doligez, (2007).

<sup>10</sup> Voir Wampfler et Doligez (2007) pour davantage de précisions.

couvrir le coût des services proposés. Les taux qui en résultent sont « élevés » par rapport à la rentabilité des activités agricoles financées constituent l'un des points de difficulté majeure du dialogue entre OPA et IMF.

Pour renforcer le partenariat entre OPA et IMF et mieux répondre aux besoins de financement des producteurs agricoles se posent de nombreux défis et notamment celui qui concerne le type de gouvernance à mettre en place compte tenu de la diversité des acteurs.

Quelle que soit l'approche adoptée (territoriale ou par filière), l'enjeu est de mettre en place une gouvernance au niveau des institutions de microfinance qui permette aux parties prenantes de se rencontrer. Cette démarche exige de d'appréhender un certain nombre de différences au sein des grandes catégories d'acteurs en présence. Ainsi, les organisations paysannes et les institutions de microfinance regroupent à la fois des petits et des grands producteurs dont les attentes et capacités d'action diffèrent. Les organisations de producteurs elles-mêmes présentent des capacités de négociation, d'interaction et d'implication au sein du dispositif de microfinance très variables. Enfin, les institutions de microfinance ne constituent pas non plus un secteur homogène.

Au-delà de l'interaction qui se met en place, des questions stratégiques se posent autour des questions de solidarité financière. Ainsi, la FONGS au Sénégal a construit un partenariat avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal par le biais d'une prise de participation dans le but d'influencer la politique de financement de la CNCAS et notamment de s'assurer du développement et/ou de la pérennisation des activités de financement dans les zones rurales (Sall, atelier 4).

Les réflexions sur la gouvernance doivent enfin appréhender les risques de dérive de mission et imaginer des modalités d'implication permettant d'assurer que les institutions de microfinance continuent à servir les petits producteurs. Dans cette optique il est également important que le dispositif de gouvernance permette d'éviter les abus ou risques d'empiètement entre les parties prenantes.

Enfin, dans cette configuration d'un service financier « externalisé » se pose la question de la viabilité des services non-financiers. Les échanges lors du colloque insistent sur l'importance de tels services pour accompagner le développement des activités agricoles. La combinaison de l'ensemble des facteurs de production est indispensable à la réussite de la fonction de financement (atelier 6 et notamment Ratohiarijaona, atelier 6). Ce constat pose cependant la question des modalités de financement de l'appui non-financier, qui prend ce coût en charge ?

**De manière plus générale, le renforcement des capacités des différents acteurs, membres élus, responsables et animateurs de terrain est un élément déterminant du partenariat OP/IMF.**

### 3.2. L'élaboration d'un outil d'appui au renforcement du partenariat OP/IMF

Dans cette optique, un guide conçu pour être un outil d'appui au renforcement du partenariat entre organisations de producteurs agricoles et ruraux et institutions financières est en cours de finalisation par les membres de Cerise avec le soutien financier de la Fondation Farm.

Ce guide repose sur trois hypothèses (extrait de Cerise, 2008):

- le partenariat entre OP et IF peut contribuer, par de nouvelles formes de coordination, à améliorer le financement de l'agriculture
- ces deux types d'organisations étant aujourd'hui le plus souvent très éloignées l'une de l'autre, le partenariat n'est pas spontané, mais doit être construit
- la consolidation des connaissances et des compétences des deux types d'organisations, peut aider à construire ce partenariat

Il a pour objectifs de :

- renforcer la capacité des OP et des IF à analyser les besoins et contraintes de financement des OP et de leurs producteurs
- renforcer les capacités des OP à choisir un mode d'accès aux services financiers efficace et viable
- donner aux OP et aux IF des outils pour construire un partenariat et renforcer l'accès des OP aux services financiers

La construction de partenariats entre les organisations professionnelles agricoles et les institutions de microfinance, si elle permet un certain nombre d'avancées **laisse cependant en suspend des questions non résolues** : la mobilisation des ressources adaptées aux besoins de financement des activités agricoles et notamment des besoins en équipement pour assurer la modernisation de l'agriculture ; la gestion des risques agricoles ; le développement de services financiers dans des zones rurales défavorisées où l'offre de services financiers ne se développe pas spontanément ; le niveau généralement élevé des taux d'intérêts, etc.

Toutes ces questions ne peuvent être résolues de manière efficace et/ou équitable ni par le biais du marché, ni par les négociations entre acteurs économiques. Elles appellent des réponses politiques adaptées, redistributives et incitatives (voir ci-dessous).

Ainsi, la FONGS au Sénégal a privilégié la participation à la gouvernance de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (grâce à une prise de participation de 4% au capital de la banque) ce qui lui a permis de siéger au conseil d'administration de la banque afin d'une part de sécuriser le seul instrument de financement agricole et d'autre part, d'influencer la politique de financement rural de la CNCAS. Cette stratégie a conduit à des avancées notables dans le domaine du financement rural et agricole :

- L'extension du réseau et sa proximité aux producteurs surtout ruraux
- La réduction progressive du taux d'intérêt sur le crédit : passant de 18 à 7,5% en faveur de la production agricole
- Un début de dialogue dans la recherche d'une complémentarité dans l'action pour le financement rural entre la CNCAS et les structures de financement décentralisé endogènes (mutuelles d'épargne et de crédit)



Au total, un travail conjoint des acteurs à différents niveaux peut permettre de sécuriser l'accès des agriculteurs aux services financiers (Sall, atelier 4).

La plupart des initiatives de construction d'alliances entre secteur financier et acteurs des filières agro-alimentaires sont relativement récentes notamment les alliances avec le secteur agro-industriel, on manque encore de recul pour en évaluer l'efficacité. Permettent-elles réellement de réduire les risques ? L'alliance permet-elle de mieux répartir les risques entre l'IMF, l'industrie agro-industrielle et le producteur ?

Il est important de souligner que ces partenariats n'apportent **pas de solution à la question de la rentabilité** d'une partie des activités agricoles. La structuration des filières est une condition de succès du mécanisme de financement (Sawadogo, Atelier 5). **Les activités peu rentables sont donc exclues**, de nombreuses alliances émergent dans des filières sécurisées. Par ailleurs, certains témoignages ont fait état d'une démarche de segmentation des types d'activités financées en privilégiant les activités agricoles économiquement rentables (cas de la CECO). Si cette segmentation est légitime, car elle permet d'allier l'objectif de rentabilité financière de l'IMF avec celui de l'impact de ces services sur les activités financées, elle ne résout pas la question des activités agricoles aux taux de rentabilité plus faibles. Car si le constat a été fait que les agriculteurs qui vivent ou survivent de ces activités agricoles à faible rentabilité remboursent leur crédit aussi bien que ceux d'autres secteurs plus rentables, cela ne signifie pas que l'accès au crédit leur permet de dégager une marge suffisante. Il faut par conséquent **distinguer les indicateurs de performance au niveau de l'IMF et la rentabilité réelle des activités financées**. Cette question du financement des activités faiblement rentables reste ouverte et doit être posée aux acteurs de l'aide internationale ainsi qu'aux pouvoirs publics.

De même, il est essentiel que cet ensemble d'initiatives puissent s'épanouir et contribuer à un développement durable de l'agriculture des pays du sud que dans le cadre de politiques publiques (agricoles, services financiers) favorables, cohérentes et élaborées en concertation avec les différents acteurs concernés.

#### 4. DES POLITIQUES PUBLIQUES REHABILITEES DANS UN ROLE INCITATIF

Le retrait de l'Etat dans les pays en développement ne s'est pas traduit par un développement des services bancaires dans les zones délaissées et parallèlement, la microfinance peine également à combler le vide, l'offre demeure donc insuffisante. Dans les zones rurales et agricoles ayant un véritable potentiel agricole, la microfinance trouve les conditions favorables à une certaine rentabilité de ses activités permettant d'assurer la pérennisation des services financiers. Dans ces contextes, la microfinance se montre ouverte au financement des activités agricoles. En revanche, on observe un engagement limité voire un désengagement des zones plus défavorisées où les conditions de pérennisation ne sont pas réunies (Doligez et Wampfler, 2007).

Ce constat que l'on ne peut attendre des seuls mécanismes du marché, l'émergence d'une offre adaptée au financement rural et en particulier des activités agricoles conduit à interroger le rôle des pouvoirs publics pour promouvoir l'accessibilité des mécanismes financiers pour les ménages agricoles (Demirgüç-Kunt et Honohan, 2007).

Par-delà « la fourniture de «biens publics », comme les infrastructures, ainsi qu'au cadre légal et réglementaire » (Doligez et Wampfler, 2007 : 5) des politiques ciblées pour les finances rurales et agricoles sont-elles souhaitables ? Quelles sont les finalités de l'intervention publique en matière de finances rurales ? Quels sont les instruments disponibles à l'heure actuelle et qu'elle est leur efficacité ? En d'autres termes, est-il légitime dans le contexte actuel que l'Etat soit amené à intervenir pour compenser les défaillances du marché soit en incitant les acteurs privés à intervenir dans des zones défavorisées soit en intervenant directement (bonification des taux d'intérêts, création d'une intermédiation financière publique directe ou indirecte) ou par le biais de partenariats avec les acteurs privés ?

Les réticences à une intervention publique directe sur le marché financier sont nombreuses, certains redoutent en effet les distorsions de marché et leurs conséquences néfastes sur le secteur privé associatif, coopératif, qui tente de manière volontariste de couvrir la demande en services financiers dans des zones rurales défavorisées. Pourtant, une politique ciblée de financement de l'agriculture est nécessaire car elle est au cœur d'autres politiques publiques : politique économique et d'emploi, politique de lutte contre la pauvreté, politiques de développement local, etc. Cependant, se pose la question de son financement : celui-ci peut-il s'appuyer sur un appui spécifique des bailleurs de fonds à l'instar de l'expérience du Patmir au Mexique ou sur une fiscalité spécifique ?

La réponse à la question de l'intervention de l'Etat dans le secteur du financement rural et agricole n'est pas unique, il est impératif de tenir compte des disparités nationales. L'efficacité de l'action publique peut être améliorée par la mise en œuvre de partenariats innovants entre secteurs public et privé. Comme l'a souligné Carolina Trivelli (atelier 1), les expériences en cours en Amérique latine, de réhabilitation des banques de développement inspirées des leçons des échecs passés semblent prometteuses, en particulier l'expérience de Banrural S.A. au Guatemala.

D'une manière générale, différentes approches sont possibles :

- sectorielle de développement agricole vise à compenser les difficultés des unités productives en matière d'accès au capital
- à finalité sociale vise à améliorer l'accès aux services financiers pour certaines catégories de la population marginalisées en raison de discriminations diverses
- territoriale prétend répondre à des inégalités territoriales pouvant par exemple découler de facteurs naturels, climat, relief, enclavement, etc. (le programme d'assistance technique à la microfinance rurale au Mexique a adopté une approche régionale)

Parmi les nombreux outils disponibles (voir Doligez et Wampfler, 2007), chaque pays a, du fait d'un cheminement propre, privilégié un mode d'action plutôt qu'un autre.

### 4.1. La question de la bonification des crédits

Ainsi, à contre-courant l'idéologie dominante en matière de finances rurales, l'Etat Malgache, dans le cadre de sa politique de relance de la production agricole, s'est lancé en 2004 dans une politique de bonification des taux d'intérêts sur les crédits agricoles (Ratohiarijaona, plénière 3). Le dispositif s'est traduit par une contractualisation entre l'Etat, les Institutions de microfinance, les organisations de producteurs et les fournisseurs d'intrants et d'assistance technique. Cette politique nécessite encore des ajustements<sup>11</sup> mais les premiers résultats sont encourageants : accroissement de la production de riz, amélioration de la couverture des besoins financiers, meilleure utilisation des intrants grâce à l'appui technique.

Au Brésil, dans le cadre du Pronaf (Programme national de renforcement de l'agriculture familiale) l'Etat intervient directement pour promouvoir l'accès au crédit de la petite agriculture familiale. Malgré des avancées notables dans l'inclusion financière des agriculteurs défavorisés, le programme a fait face à de nombreuses difficultés et distorsions (Abramovay, Plénière 3).

La politique de bonification et d'une manière générale les interventions directes de l'Etat sur les mécanismes de financement, ont été définitivement bannies par le nouveau paradigme des finances rurales. Dans son dernier rapport sur le développement dans le monde, **la Banque mondiale souligne pourtant l'importance de la croissance du secteur agricole sur la réduction de la pauvreté**

*« (...) la croissance du PIB due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non-agricole » (abrégé du WDR, 2008 : 7).*

Or, les taux d'intérêts pratiqués par les institutions de microfinance entrent largement en contradiction avec les taux de rentabilité des activités agricoles<sup>12</sup>. Il n'est pour autant pas souhaitable de plafonner ces taux d'intérêts (ateliers 1 et 5). La question du rôle de l'intervention publique pour aider à couvrir les besoins financiers du secteur agricole doit donc être posée.

### 4.2. Adapter la réglementation au financement des activités agricoles

En Bolivie, les acteurs du secteur des finances rurales se sont mobilisés pour adapter la réglementation du secteur financier afin que celle-ci tienne compte des spécificités du secteur. **L'adaptation de la réglementation constitue en effet un enjeu crucial pour améliorer l'accès pour les agriculteurs et l'efficacité des mécanismes de financement** pour plusieurs raisons : normes adaptées de qualification et évaluation d'un portefeuille agricole ; normes de prévision spécialisées pour le portefeuille agricole ; normes de reconnaissance comme secteur stratégique et spécialisé enfin, pour assurer la participation des producteurs et l'accès à la propriété des institutions de microfinance (Marconi, plénière 3). Dans le contexte actuel **de renouvellement des modes d'action et des partenariats public/privé** fondé à partir des leçons des échecs passés, il apparaît raisonnable de ne pas exclure a priori toute intervention publique.

---

<sup>11</sup> Ceux-ci sont soulignés dans la communication de Suzelin Ratohiarijaona lors de la troisième plénière sur les politiques publiques.

<sup>12</sup> Une étude menée sur le Bangladesh montre que les taux d'intérêts réels pratiqués par la Grameen Bank ou par BRAC se situent davantage autour de 26% (Grameen Bank) ou 40% (BRAC) annuels (Ahmad, 2008).

Ce constat est valable pour la politique d'intervention sur les taux d'intérêts qui, à certaines conditions d'application (notamment celle d'inclure dans le programme l'ensemble des organismes qui financent les activités agricoles), peut se révéler efficace.

Quelle que soit l'approche adoptée, il est de toute évidence essentiel que ces politiques ciblées :

- s'appuient sur un cadre institutionnel solide et une bonne gouvernance publique
- S'articulent de façon cohérente avec les politiques publiques menées à d'autres niveaux : politique financière, de lutte contre la pauvreté (bailleurs de fonds), politique agricole et commerciale.
- Soient élaborées et mises en place d'une manière concertée avec les différents acteurs concernés. Cet impératif de concertation exige non seulement la création d'espaces d'échanges et de dialogue mais aussi le renforcement des compétences des différents acteurs.

### 5. CONCLUSION

Au total, les participants au colloque, à travers leurs témoignages et leurs analyses d'expériences, ont réaffirmé que la microfinance peut jouer un rôle fort dans le financement agricole et soulager ce secteur de la contrainte de financement.

Pour cela, **de nombreuses conditions doivent être réunies** :

- Structuration du secteur agricole
- Professionnalisation des acteurs à tous les niveaux
- Des services financiers diversifiés et adaptés aux besoins
- Accès à des services non-financiers qui accompagnent le développement agricole
- Accès des institutions de microfinance à des ressources sur différentes temporalités (notamment de moyen et long terme) et à un coût faible
- Diversification des zones et activités financées tout en ne perdant pas de vue l'objectif de financement du monde rural et agricole
- La nécessité d'un cadre réglementaire adapté aux contraintes de financement de ce secteur

Ces nombreux facteurs traduisent le fait que l'objectif de couvrir les besoins financiers des agriculteurs de manière durable ne peut être atteint si le secteur de la microfinance n'est pas appuyé par l'Etat à l'instar des expériences passées de la construction du crédit agricole en France.

Ainsi, **face aux limites des deux modèles- étatique et de marché-, des voies alternatives doivent être approfondies.**

Parallèlement, la conjoncture internationale renvoie l'agriculture et notamment celle des pays en développement **au premier rang des préoccupations de la planète** : les prix agricoles augmentent et la satisfaction des besoins alimentaires dans un contexte de pression démographique forte n'est plus assurée.

Dans ce contexte, l'enjeu majeur de satisfaction des besoins alimentaires des pays du Sud doit être assuré par les producteurs régionaux : à quelles conditions les campagnes pourront-elles répondre à cette demande croissante ?

Pour les paysans du Sud, ce contexte est porteur d'opportunités mais pour saisir cette chance historique il faut qu'ils investissent et accroissent leur production. Cela implique un accès à des systèmes de crédit et d'assurance adaptés (Diouf et Severino, 2007). L'Etat doit donc appuyer les mécanismes de financement de l'agriculture.

Parmi les initiatives actuelles, certaines sont prometteuses mais on manque encore de recul pour apprécier l'efficacité, tant des nouvelles formes de partenariats que des outils de politiques, publiques pour répondre à la diversité des besoins financiers des producteurs agricoles.

Les analyses menées jusqu'ici sont restées ponctuelles et peu généralisables. Celles consacrées au rôle de l'Etat prennent rarement compte de la spécificité des activités agricoles, leur portée est donc limitée. Des analyses croisées à un niveau régional sont précieuses car sans être normatives, elles permettent d'identifier les expériences porteuses de solutions et peuvent ainsi guider les décisions des différents acteurs.

Aussi, pour pouvoir approfondir et élargir le nouveau paradigme des finances rurales et agricoles, des études approfondies sur les instruments de politiques publiques doivent être complétées par des analyses d'initiatives privées telles que l'évaluation du potentiel et des conditions de mise en œuvre des fonds de garantie ou plus largement les différents types d'alliances stratégiques afin d'identifier les expériences les plus prometteuses pour le financement de l'agriculture des pays en développement.

## 6. REFERENCES

Agence Française de Développement, 2007, « Comment organiser la microfinance pour qu'elle réponde aux spécificités de l'agriculture? Etudes de cas », AFD, division de l'évaluation et de la capitalisation/division systèmes financiers et appui au secteur privé ; Colloque « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? », Paris-Bercy, 4-6 décembre 2007.

Ahmad, Q., 2007, *Socio-economic and indebtedness-related impact of microcredit in Bangladesh*, Dhaka : The University Press Limited (UPL), 64 p.

Aslı Demirgüç-Kunt, Thorsten Beck, and Patrick Honohan, 2007, *Finance for All? : policies and pitfalls in expanding access*, World Bank Policy Research Report, World Bank, 246 pages.

Bachelier, B., « Agriculture : le rôle essentiel des banquiers « aux pieds nus » », Le Figaro, 4 décembre 2007.

CERISE, 2008, *Organisations paysannes et institutions financières rurales : construire une nouvelle alliance au service de l'agriculture familiale. Un guide opérationnel*, CERISE / Institut des Régions Chaudes - SUPAGRO Montpellier, à paraître.

Ivatury, G., 2006, « La technologie au service de systèmes financiers inclusifs », CGAP, Focus note n°32, janvier 2006.

Christen, R., Pearce, D., 2005, « Microfinance agricole : gérer les risques et concevoir des produits adaptés-les caractéristiques d'un modèle émergent », CGAP, Etude spéciale N°11, août 2005.

Daley-Harris, S., 2006, *State of the Microcredit summit campaign*, report 2006, Washington: Microcredit summit Campaign.

Diouf, J., Severino, J-M., 2008, « La hausse des cours agricoles, risque ou chance pour l'Afrique ? », AFD, La Lettre des économistes, janvier 2008.

Doligez, F., Wampfler, B., 2007, « Politiques publiques de microfinance et financement de l'agriculture, enjeux et débats », synthèse réalisée pour le colloque « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? », FARM, 4-6 décembre 2007, 33 pages.

Faivre-Dupaigre, B., Alary, P., Blein, R., Soulé, B., 2008, Améliorer le fonctionnement des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest, FARM, Janvier 2008.

FAO, 2006, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture- L'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire ?*, Rome, 2006, 168 pages ;

Gonzalez-Vega, C., Chalmers, G., Quiros, R., Rodriguez-Mega, J., 2006, "Hortifruti in Central America: A Case Study About the Influence of Supermarkets on the Development and Evolution of Creditworthiness Among Small and Medium Agricultural Producers", AMAP Publication: microREPORT # 57 ; Development Alternatives, Inc. and The Ohio State University.

Lapenu, C., 2007, « Evolutions récentes dans l'offre et les stratégies de financement de l'agriculture. Echanges d'expériences et synthèse bibliographique », RFM/FARM, 25 pages.

Lesaffre D., 2000, *A propos de l'offre et de la demande de financement du monde rural en Afrique de l'Ouest*, Lomé, BOAD, juillet 2000.

Meyer, R., 2007, « Microfinance services for agriculture : opportunities and challenges », présenté au colloque « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? », FARM, 4-6 décembre 2007, 12 pages.

Microfinance Information eXchange, 2007, *Benchmarking de la microfinance en Zone UEMOA 2006*, miX, inc., novembre 2007.

Morvant-Roux S., Servet J-M., « De l'exclusion à l'inclusion financière par la microfinance », *Horizons bancaires*, n°334, pp. 55-67.

Trivelli, C., Venero. H., 2007, *Banca de desarrollo para el agro: experiencias en curso en América Latina*, Instituto de Estudios Peruanos, Lima, Perú, 376 p.

Wampfler B., Lapenu C., 2002, *La microfinance au service de l'agriculture familiale*. Résumé exécutif du séminaire international, 21-24 janvier 2001 Dakar Sénégal. Afraca /Cirad / Cta/Mae /Enda-Graf/ Fida Cerise. Français / Anglais. Ministère Français des Affaires Etrangères Série « Partenariats ».

Wampfler, B., Doligez, F., 2007, « Organisations professionnelles agricoles et microfinance, un partenariat qui progresse ? » Synthèse introductive à l'atelier 4, « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? », FARM, 4-6 décembre 2007.

World Bank, 2007, *World Development Report 2008: Agriculture for Development*, Washington DC.

Zeller Manfred, 2003, "Models of rural financial institutions, Communication in: *Paving the way forward for rural finance*". USAID.

**FONDATION POUR L'AGRICULTURE ET LA RURALITE DANS LE MONDE**

**FARM**  
**c/o Crédit Agricole S.A.**  
**91 — 93 boulevard Pasteur**  
**75015 Paris**  
**[www.fondation-farm.org](http://www.fondation-farm.org)**